Déclaration sur le sous-titrage de l'ensemble des programmes proposés par les télévisions publiques au sein de l'UE

2008/2090(DCE) - 10/04/2008 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement européen a adopté une Déclaration sur le sous-titrage de l'ensemble des programmes proposés par les télévisions publiques au sein de l'Union européenne.

En Europe, le problème de la surdité touche plus de 83 millions de personnes et le vieillissement de la population ne fera qu'amplifier ce phénomène.

Soulignant que l'accès à la télévision en Europe est universel et que les télévisions publiques doivent accomplir une mission d'intérêt général qui consiste notamment à informer et à éduquer les téléspectateurs, le Parlement estime que le sous-titrage de tous les programmes proposés par les télévisions publiques au sein de l'Union européenne est indispensable pour garantir que l'offre de ces télévisions parvient intégralement à tous les téléspectateurs, y compris les sourds et les malentendants. Les députés estiment en outre que ce procédé faciliterait en outre l'apprentissage de langues étrangères.

La Commission est invitée à présenter une proposition législative contraignant les télévisions publiques au sein de l'Union européenne à sous-titrer l'ensemble de leurs programmes.